

Tournée d'action contre les systèmes de camps de réfugiés européens. Pour la liberté de mouvement! Egalité des droits pour tous!

24 et 25 septembre 2005

Système de camps européens

Les camps d'accueil de réfugiés aux abords immédiats de l'Union européenne ont été dressés pour la première fois en 1999 pendant la guerre au Kosovo. A l'époque, une coalition d'ONG et de pays belligérants occidentaux était parvenue à diriger quelques 550 000 des 800 000 réfugiés kosovars directement dans des camps temporaires sévèrement gardés en Albanie et en Macédoine. Les flots de milliers de réfugiés se dirigeant vers l'Europe de l'ouest, scénario connu des débuts de la guerre en ex-Yougoslavie, furent alors endigués.

L'opinion courante, chef d'oeuvre de la politique sur les migrations fut exprimé par monsieur Tony Blair, premier ministre anglais, en 2003 face à la montée de la guerre en Irak, comme sa "new vision for refugees": après, les réfugiés devront être hébergés tout autour du globe, dans des camps financés par l'Union Européenne et gérés par les Nations Unies. Eventuellement, les demandes d'asile devront être déposées à l'intérieur de ces camps disposés respectivement aux abords des régions en crise et en guerre.

Les propositions de Blair soulevèrent à l'époque un rejet presque unanime de l'opinion européenne. Mais, un an plus tard, elles furent pourtant appliquées par le ministre de l'intérieur allemand Otto Schily et son collègue italien Giuseppe Pisanu, focalisant exclusivement sur les camps en Afrique du nord. En octobre 2004, les ministres de la justice et de l'intérieur européens annoncèrent aspirer à ce que les "centres d'enregistrement pour demandeur d'asile" en Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie et en Libye ne soient pas gérés par l'U.E., mais

bien par les pays receveurs eux-mêmes. Les coopérations en matière économique et de vente d'armes, les silences diplomatiques devant les nombreuses atteintes aux droits de la personne devraient quelque peu aplanir le chemin sur lequel ces pays, en majorité gouvernés dictatorialement, sont complètement enchevêtrés.

Entre-temps, ces développements se sont accélérés à plusieurs niveaux. Brusquement, l'Union Européenne se met d'accord avec la Libye, considérée pendant des dizaines d'années comme un Etat voyou et projeté, entre autre, de prendre part à la formation des policiers chargés des frontières.

Au cours du sommet du G5 à Evian, les ministres de l'intérieur de la France, de l'Allemagne, Italie, Espagne et Grande-Bretagne ont statué sur un nouveau renforcement du régime des visas et des frontières – notamment la défense en matière d'immigration irrégulière aux frontières du sud de l'U.E. Le commencement imminent des opérations d'expulsion de masse par avion charters découle de cette décision. Tout cela fonctionne main dans la main avec les activités de chaque pays: l'Allemagne qui a ainsi explicitement réclamé à la Tunisie le renforcement de ses frontières (ce qui implique naturellement la construction de camps d'accueil de réfugiés) lui accorde en retour, pour 2005 et 2006, un soutien de 57 millions d'Euros. A long terme, il s'agit de faire entrer la Tunisie ainsi que d'autres pays nord-africains dans l'espace de libre marché européen d'ici 2010.

Ce que signifie dans la pratique ces projets de camps de réfugiés trouve sa réponse au vu des camps déjà implantés, grâce à l'aide italienne, en Tunisie et en Libye: des expulsions régulières extrêmement brutales ont lieu au mépris de toute dignité humaine à partir de ces camps très protégés de toute intrusion publique. Entre autres pratiques, des personnes ont été lâchées en plein milieu du désert. Il est à craindre que plusieurs centaines, voire plus probablement plusieurs milliers de personnes ont déjà péri de cette manière.

Une ceinture de camps entourant les frontières extérieures de l'Union Européenne est déjà quasiment achevée : que ce soit à la frontière polono-ukrainienne, à l'est de la Grèce ou aux Canaries (Espagne), de grands complexes de camps ont été créés sur le territoire de l'Union dans lesquels les migrants et les réfugiés nouvellement arrivés sont internés et si possible directement expulsés dans les pays limitrophes définis comme étant sûrs. Par exemple, en octobre dernier, quelques 1000 réfugiés ont été expulsés grâce à un pont aérien militaire de l'île italienne Lampedusa vers la Libye sans aucun égard dû aux personnes et sans même un examen des raisons de leur exil.

Un élément essentiel de ce système comprend les camps eux-mêmes se trouvant à l'intérieur de l'U.E. L'Allemagne rassemble à elle seule cinq types différents de camps : les centres d'enregistrement, les logements collectifs, les centres d'expulsion ("centres de départ"), les prisons d'expulsion et les camps combinés comme celui de Bramsche. Beaucoup de ces camps, en pleine obsolescence pour la plupart, sont à l'écart, que ce soit dans une forêt, dans une zone industrielle ou à la périphérie des

villes. Pour rajouter à l'isolement social, les tracasseries et les humiliations finement recherchées se succèdent sans répit, incluant les lois d'exception racistes, dont l'interdiction étendue de travailler pour les réfugiés n'est qu'un exemple. Il faut ainsi souligner la loi, unique en Europe - jusqu'à maintenant - , d'assignation à résidence qui a cours en Allemagne. Elle interdit aux réfugiés de quitter le Landkreis qui leur a été assigné (canton en un peu plus grand) sans autorisation des services administratifs et cela tout le temps que dure leur procédure de demande d'asile. Le respect de cette mesure n'est pas observé absolument, mais la loi est quand même perçue par beaucoup de réfugiés comme un boulet au pied. L'assignation à résidence est une pierre d'angle du système de camps allemand. Elle a pour but d'isoler les réfugiés, de les intimider et, de cette façon, de les livrer à la mainmise et à l'arbitraire constants des services administratifs.

Le système de camp n'a pas seulement beaucoup de visages, il remplit aussi différentes missions. D'un côté, les réfugiés et migrants vont être bloqués, isolés et contrôlés. Stratégiquement, il s'agit de les intercepter efficacement et sans bruit sur le chemin vers l'Europe et de les renvoyer, et en tout cas de les expulser du territoire européen. D'un autre côté, il s'agit de les effrayer et de les pousser dans l'illégalité. Une double stratégie se profile là : les réfugiés sans papiers ne coûtent rien et surtout sont à disposition de la division la plus basse du marché européen du travail comme main d'œuvre spécialement malléable. Il s'ensuit pratiquement que la lutte pour le libre accès à l'Europe et la liberté de mouvement doit être reliée avec la lutte pour l'égalité des droits pour tous.

Bramsche-Hesepe

Le camp d'expulsion de Bramsche-Hesepe existe depuis novembre 2000. Ce fut, depuis le début, un projet "modèle" de la politique de camps en Allemagne. Ce projet s'appelle « retour volontaire ».

Les demandeurs d'asile logés à Bramsche-Hesepe sont principalement ceux dont les procédures d'asile ne sont pas terminées, mais dont le résultat a de grandes chances d'être négatif, selon les pronostiques de *l'office fédéral des migrations et des réfugiés*. Dans cette optique, une "consultation", destinée uniquement à favoriser le "retour volontaire", a lieu à Bramsche-Hesepe. Il n'est à aucun moment question de rester dans le pays. Ce camp a une importance particulière pour la politique d'asile de l'Etat allemand, en ce sens qu'il s'agit de tester les différentes méthodes par lesquelles les réfugiés vont être poussés à quitter le pays le plus vite possible. Le gouvernement fédéral confirme : » les compétences et l'expérience amassées à Bramsche doivent être utilisées pour intensifier le renforcement des méthodes visant les rapatriements - particulièrement les consultations pour les retours volontaires - et ce aussi dans les hébergements collectifs des centres d'enregistrement et les foyers de réfugiés restants. »

En fait, il est peu fait cas du terme "volontaire" dans la soi-disant « consultation pour le retour volontaire ». Les réfugiés vont être poussés, par un paquet de mesures plus ou moins

répressives, à signer un document de consentement au retour volontaire. Ce papier leur sera présenté à plusieurs reprises au service des étrangers interne. S'ils ne le signent pas, un enchaînement de restrictions du peu de droits et de services auxquels ils ont normalement accès, selon la législation sur les réfugiés, se mettra en place : réduction voire suppression de "l'argent de poche", interdiction d'accès aux « travaux d'utilité collective » (1 à 2 € l'heure), restriction plus drastique encore de la liberté de mouvement déjà fort limitée, etc.

Les réfugiés sont donc obligés de rester dans un endroit que, normalement, ils ont le droit de quitter, sauf que cela n'est justement pas prévu... en effet, ce camp est situé dans une forêt et l'accès au prochain lieu habité n'est possible qu'avec des moyens financiers qu'ils n'ont pas... Les conditions de vie sont d'ailleurs organisées de telle manière qu'il n'y a pas de raisons "officielles" de quitter le camp. L'infrastructure est suffisante dans le camp lui-même : l'administration au grand complet, la cantine pour l'alimentation, l'habillement, un service de secours, une garderie d'enfants, ainsi que l'école pour les quelques 150 enfants en âge de scolarisation.

Malgré tout, beaucoup de réfugiés ne partent pas "volontairement" de Bramsche-Hesepe. Un nombre bien plus grand de gens préfère disparaître dans l'illégalité. Les occupants du camp font sans cesse entendre leurs protestations dont la revendication principale reste : « Fermeture du camp ! ».

Mecklembourg-Poméranie

Le Mecklembourg-Poméranie offre plusieurs endroits dans lesquels, le 25 septembre, nous pourrions être actifs. A Retschow, le camp de réfugiés est situé directement aux abords de la forêt. Les contacts avec les quelques voisins sont inexistantes. Les courses et les visites chez les médecins ne peuvent se faire qu'à Bad Doberan, à 7 km du camp. Les bus, rares la semaine, ne circulent pas le week-end. En bref, l'isolement social est total. Là-dessus, les conditions d'hygiène sont catastrophiques dans ces anciennes casernes en ruine. Dans beaucoup de chambres, entre 6 et 10 personnes vivent dans 24 m². Depuis plusieurs mois, les habitants protestent contre les conditions de vie et demandent la fermeture du camp. Les services administratifs dédramatisent en arguant que la fermeture est de toute façon déjà prévue pour, au plus tard, fin 2006 (!).

La politique des camps au Mecklembourg connaît actuellement de gros changements : beaucoup ferment, suivant le nombre toujours décroissant de réfugiés. Cela concerne de préférence les camps en ville, ceux situés à la campagne, comme par exemple à Ribnitz-Damgarten-Saal, continuent d'exister. Ainsi, le gouvernement du Land agit une fois de plus contre son propre décret sur les camps dits "dans la jungle", décret qui stipule que les habitations de réfugiés situées en dehors de tout aménagement urbain sont inacceptables. Ce qui laisse particulièrement songeur est l'annonce récente du ministère de l'intérieur spécifiant que le centre d'enregistrement de Horst/Boizenburg devra aussi recevoir les personnes desquelles la demande d'asile a été rejetée (1) et qui n'ont pas fait recours, celles qui au cours de leur

séjour ont fini par être "invitées à quitter le territoire" (2),- ou encore les réfugiés de régions en guerre ou en crise ne nécessitant une protection que momentanée (3).

En d'autres mots, il est à redouter que le camp complètement isolé de Horst s'étende à un

centre d'expulsion à la Bramsche. Dans ce contexte, il faut enfin signaler le déménagement prévu du centre de premier enregistrement de Hambourg à Horst, qui implique que les conditions de vie des réfugiés inscrits à Hambourg, vont se détériorer pour atteindre le bas niveau du Mecklembourg.

Pas de camps ici, ni ailleurs!

La lutte pour la liberté de mouvement et le droit de s'installer s'intensifie toujours plus, et ceci autant à l'intérieur de l'Union Européenne qu'à l'extérieur. Plusieurs centaines de milliers de réfugiés et de migrants réussissent, année après année, à se frayer un chemin pour l'Europe. Près de 400 000 personnes arrivent à passer les frontières du sud de l'Europe pour entrer, sans papiers, dans l'U.E. Les conditions de vie et de travail auxquelles ils font face sont abominables, mais il ne faut pas perdre de vue non plus le courage, la richesse des trouvailles et la détermination avec lesquels ils échappent aux mâchoires du régime U.E. de la police et des frontières. En prendre connaissance est surtout important parce que là s'exprime rien moins que l'exigence d'une existence meilleure – une vie digne et marquée par l'autodétermination, la sécurité et des conditions de vie qui ne soient pas seulement de l'ordre de la survie.

La fuite et les migrations amènent une fois de plus le problème de la justice globale. Elles posent concrètement et immédiatement la question du commandement (néocolonial) du Nord obligeant de grandes parties du Sud à jouer le rôle de périphéries soumises! Il ne faut pas non plus perdre de vue que le nombre de ceux qui échouent au franchissement des obstacles mis en place par le régime de frontières U.E., augmente en permanence. Ainsi, d'innombrables réfugiés et migrants n'entrent même pas en Europe. Ils sont interceptés et enfermés dans les pays transits ou alors ne peuvent pas continuer leur voyage par manque d'argent. Au lieu de cela, ils doivent vivre là dans des conditions de vie dramatiques, parfois durant des années, dans l'espoir

d'amasser un jour suffisamment d'argent pour continuer leur voyage. D'autres encore perdent la vie dans le désert, en tentant de traverser une mer, ou simplement par la violence nue. Finalement, ceux qui sont là sont parvenus au terme de leur voyage, mais vont être de nouveau expulsés, certains immédiatement à leur arrivée, d'autres après plusieurs années de procédure d'asile.

Cela ne suffit pourtant pas à la bureaucratie U.E. des migrations, elle continue de travailler au-devant de sa cible orwellienne : réguler l'accès à l'Europe de manière flexible et la plus complète qui soit. Il s'agit au final de n'admettre que les personnes qui soit effectivement utilisables sur le marché du travail comme spécialistes, ou comme main d'œuvre à moindre coût, flexible et non organisée syndicalement.

Le système de camp joue un rôle central dans le régime des frontières de l'U.E. Son expansion s'accélère actuellement de manière particulièrement intensive. Ce qui est prévu et en partie déjà réalisé, c'est une sorte de double ceinture de camps le long de la frontière extérieure ainsi qu'en dehors de l'Union Européenne, de l'Ukraine à l'est jusqu'en Mauritanie au sud. De cette manière, les réfugiés et migrants doivent être interceptés prématurément avant ou juste aux portes de l'Europe et directement renvoyés. Si ces plans ne devaient être mis en œuvre qu'en petite partie, cela signifierait quand même qu'à l'avenir beaucoup moins de réfugiés et de migrants arriveront à pénétrer l'Europe et à imposer ainsi leur droit fondamental à la liberté de mouvement et à l'installation.

La tournée

Partout dans le monde, des gens luttent contre les camps, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Nous allons prendre la balle au bond, les 24 et 25 septembre, avec une tournée de deux jours contre le système de camps européens, à partir de Bramsche en Niedersachsen jusqu'au Mecklembourg-Poméranie. Notre message est sans équivoque : les camps sont des non-lieux répressifs auxquels nous intimons un refus absolu et sans concession. C'est pourquoi nous ne nous épargnerons aucune peine afin de casser la politique des camps visant à l'isolement. Nous ne nous laisserons pas diviser entre ceux et celles qui font partie de, et ceux et celles qui sont réduit à une existence précaire et qui seront finalement expulsés ou acculés à l'illégalité. A Bramsche, le 24 septembre 2005, nous nous imposerons avec des activistes du comité pour les droits fondamentaux et la démocratie (Komitee für Grundrechte und Demokratie) pour une inspection publique de ce camp d'expulsion. Par ailleurs, il s'agit pour nous de réinscrire les revendications que nombre d'occupantEs du camp de Bramsche ont formulé à plusieurs reprises dans le passé. Dans celles-ci, appartient plus particulièrement la fermeture immédiate du camp et la revendication au droit de rester à durée illimitée.

Dans le Mecklembourg-Poméranie, le 25 septembre, nous allons nous mêler des polémiques en cours. Les réfugiés de plusieurs endroits contestent là-bas aussi leurs conditions d'habitation complètement détériorées et souvent très à l'écart.

Nous voyagerons ensemble en convoi - réfugiés et non réfugiés - de Bramsche au Mecklembourg-Poméranie.

Evidemment, il nous faudra traverser de nombreux Landkreis (canton), ce qui signifie contrevenir à la loi d'assignation à résidence, à laquelle les réfugiés sont soumis. Nous acceptons ce défi ouvertement et de manière offensive car il se situe dans la droite ligne des revendications menées depuis des années contre cette loi par les organisations de réfugiés.

Si les 24 et 25 septembre, les camps en Allemagne seront notre thème de revendication principal, il s'agit pourtant de bien plus au niveau politique : nous aspirons à faire le lien avec le système des camps européens en général. Nous attirerons l'attention notamment sur la politique de camps de l'U.E. en Afrique du nord, qui est en ce moment même un sujet brûlant pour nos gouvernements. Il s'agit, dans le fond, non pas d'un certain camp dans un certain pays, mais du système dont l'efficacité cruelle découle

d'une combinaison de types différents et concertés de camps, directement en lien avec les mesures politiques de migration.

Last but not least : le réseau no-lager est un regroupement fédéral de groupes autonomes anti-racistes et féministes. Les organisations autogérées de réfugiés y jouent un rôle central, l'Initiative des Réfugiés du Brandebourg, the Voice of Africa, et la Caravane pour les Droits des Réfugiés et MigrantEs en font, en outre, partie. Les dernières années, nous nous sommes manifestés au travers de nombreuses actions contre les camps. L'année dernière, nous avons organisé une tournée de 17 jours dans plusieurs Länder de l'est et du nord de l'Allemagne (Anti-Lager-Action-Tour). Nous avons, cette année, été actifs par deux fois : le 2 avril, nous avons manifesté, sur le terrain du camp « dans la jungle » de Bahnsdorf dans le Brandebourg, dans le cadre de la journée européenne d'action pour la liberté de mouvement et le droit de s'installer. Le 1^{er} mai, nous avons pris part à la parade Euromayday à Hambourg. Nous étions à la pointe de la manifestation, en tant que No-lager-Bloc.

Point de rencontre le 24 septembre 2005 :

12 heures : Gare de Bramsche-Hesepe, manifestation et inspection publique

17 heures : Convoi de bus et de voitures, tous ensemble, en direction du Wendland (couchage).

Point de rencontre le 25 septembre 2005 :

Convoi tous ensemble jusqu'au Mecklembourg

10 heures : Horst/Boizenbourg: manifestation

13 heures: Schwerin-Görris, camp de container: rassemblement

15 heures: Schwerin, gare centrale: manifestation dans le centre-ville

Contact: e-mail: no_lager@yahoo.de,

Tél.: 0163 – 46 34 594